

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 20782

Numéro SIREN : 431 662 717

Nom ou dénomination : A.B.S.

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2023 sous le numéro de dépôt 3162

Formulaire obligatoire (article 31 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A. B. S.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 492 avenue du Général De Gaulle 59910 BORDUES

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 3 1 6 6 2 7 1 7 0 0 0 3 9

Néant ☐ *

Exercice N clos le
30/09/2022

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN	243	AO		243	
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	2 579 865	CV		2 579 865	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	2 580 109	BK		2 580 109	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *						
	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES						
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	337 020	CA		337 020	
Comptes de régularisation	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DAVERS						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 499 999	CE		1 499 999	
	Disponibilités	CF	2 143 323	CG		2 143 323	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	3 980 343	CK		3 980 343	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 560 453	1A		6 560 453	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A. B. S.		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)			DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	5 131 959
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	299 131
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	5 436 590
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	820 825
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	36 298
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	
	Dettes fiscales et sociales			DY	102 046
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	164 692
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 123 862	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6 560 453	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 123 862
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	820 825	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU A. B. S.						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	591	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	591
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	26 939	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	538	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ	552	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	28 029
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(27 438)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	504 142	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	32 800	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	536 942	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 402	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 402	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	530 539	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	503 101	

Désignation de l'entreprise		SASU A. B. S.		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	7 191	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	21 375	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	28 567	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 772	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	101 097	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	102 869	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(74 302)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	129 667	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	566 101	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	266 969	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	299 131	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	514
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5 514				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	514	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 772		
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			101 097		
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				7 191	
	Produits des cessions d'éléments d'actif				21 375	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A. B. S.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 6 560 453 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 299 132 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/11/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels arrêtés au 30/09/2022 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France et en conformité avec le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général ainsi que les règlements ultérieurs venant le modifier;

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les comptes ont été établis selon les mêmes règles et les mêmes méthodes que celles de l'exercice précédent.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, sauf lorsque les perspectives à court terme permettent d'anticiper un retour de l'activité à un niveau de rentabilité.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	244			244
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	244			244
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 680 963		101 098	2 579 866
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 680 963		101 098	2 579 866
ACTIF IMMOBILISE	2 681 207		101 098	2 580 110

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 337 020 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	337 020	337 020	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	337 020	337 020	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 50 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				

Notes sur le bilan

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges Total II				
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
Dépréciations Total III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 123 863 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	820 826	820 826		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	102 046	102 046		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	200 991	200 991		
Produits constatés d'avance				
Total	1 123 863	1 123 863		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	36 299			

Charges à payer

	Montant
ETAT CHARGES A PAYER	419
DIVERS CHARGES A PAYER	8 816
Total	9 235

A.B.S.
Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros
Siège social : 492 / 494 avenue du Général De Gaulle - 59910 BONDUES
431 662 717 RCS LILLE METROPOLE

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 12 DECEMBRE 2022

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 299.131,85 euros de la façon suivante :

- En totalité à la distribution d'un dividende 299.131,85 euros

Et décide de distribuer un dividende complémentaire
Prélevé sur le poste « autres réserves » : 3.664.459,07 euros

en sorte que le dividende total s'élève à 3.861.590,92 euros

Suite à cette affectation, les capitaux propres s'élèveront à 1.575.000 euros.

Le dividende sera payé pour partie en nature, pour partie en numéraire et sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Sont ainsi attribués à l'associée unique au titre du paiement en nature :

- Le terrain valorisé au bilan à 243,90 € ; le transfert donnera lieu à l'établissement d'un acte notarié aux fins de réaliser les formalités nécessaires en la matière ;
- La totalité des parts sociales détenues dans le capital social la SCI CHALONS INVEST figurant au bilan et valorisées 440.044,38 € ;
- La créance de compte courant d'associé détenue dans la société SCI CHALONS INVEST d'un montant de 6.297,69 € ;
- La totalité des parts sociales détenues dans le capital social de la SCI BONDUES INVEST figurant au bilan et valorisées 685.505,34 ;
- 10.000 parts sociales de la société de libre partenariat CIC Mezzanine & unitranche financing 5 (numéro ISIN FR00134344446) d'une valeur nominale de 100 euros valorisé au bilan pour 1.000.000 €, dont 894.135,37 € ont été appelés et 105.864,63 € non appelés ;
- Le compte de dépôt Titres intitulé CIC – Stork numéroté 300271721700020388603 valorisé au bilan pour 499.999,88€ ;
- La créance fournisseur d'un montant de 4.104 € ;

Soit un montant total de distribution en nature de 2.636.279,19 €.

Le solde sera versé en numéraire soit : 1.225.311,73 €, étant précisé que si, à la date de mise en paiement, la valeur des actifs financiers attribués en nature a fluctué, le solde du dividende versé en numéraire sera impacté de cette fluctuation de telle sorte que le montant total du dividende versé sera égal au montant du dividende voté.

65

L'associée unique étant une personne morale, il n'est pas éligible à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code Général des Impôts et ne donnera pas lieu au prélèvement forfaitaire non libératoire.

Conformément à la loi, l'Associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT	REVENUS DISTRIBUES NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
30 septembre 2021	-	2.000.000 €
30 septembre 2020	-	1.000.000 €
30 septembre 2019	-	400.000 €

Certifié conforme
Le Président

